



*Municipalité de  
Saint-Jacques*

À une séance spéciale du conseil municipal de Saint-Jacques, tenue le **14 mai 2024** à **17 h 30**, à laquelle sont présents :

Madame Josyane Forest, mairesse

Monsieur Jean-François Leblanc, conseiller

Monsieur Michel Lachapelle, conseiller

Monsieur François Leblanc, conseiller

Monsieur Simon Chapleau, conseiller

Formant quorum sous la présidence de la mairesse.

Absence :

Monsieur Denis Forest, conseiller

Monsieur Claude Mercier, conseiller

Madame Josée Favreau, directrice générale et greffière-trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

---

### **Avis spécial de convocation et certificat**

La secrétaire fait lecture de l'avis de convocation et de son certificat attestant que l'avis a été remis par courrier électronique, à chacun des membres du conseil.

### **Résolution numéro 285-2024**

#### **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par monsieur Michel Lachapelle et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents que l'ordre du jour soit adopté.

### **DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE**

#### **Dépôt de la correspondance**

La directrice générale et greffière-trésorière a remis, pour information à chacun des membres du conseil, une correspondance, datée du 1<sup>er</sup> mai 2024, reçue à la Municipalité de Saint-Jacques.

### **ADMINISTRATION**

#### **Résolution numéro 286-2024**

#### **Adjudication du contrat pour l'achat de flèche de signalisation et d'équipement pour le nouveau camion Dodge**

ATTENDU QUE

la Municipalité de Saint-Jacques a procédé à des demandes de prix par voie d'invitation pour l'achat de flèche de signalisation et d'équipement pour le nouveau camion Dodge ;

ATTENDU QUE

les propositions reçues sont les suivantes, à savoir ;



## Municipalité de Saint-Jacques

SOUMISSIONNAIRES	PRIX*
VIREXPRT NDL (9422-5570 Québec inc.)	4 540,21 \$
Carrosserie G Guilbault & Fils	5 665,95 \$

\*(plus taxes applicables)

ATTENDU QU'

il y a lieu d'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Simon Chapleau et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents d'adjuger le contrat pour l'achat de flèche de signalisation et d'équipement pour le nouveau camion Dodge au plus bas soumissionnaire conforme, soit à VIREXPRT NDL (9422-5570 Québec inc.) pour une somme de 4 540,21 \$ (plus taxes applicables) conformément au coût indiqué dans sa soumission datée du 6 mai 2024 ;

QUE madame Josée Favreau, directrice générale et greffière-trésorière, soit autorisée à émettre le paiement sur réception de la facture.

### Résolution numéro 287-2024

#### Renouvellement de l'entente de l'infirmière en milieu rural Saint-Jacques 2024-2025

ATTENDU QUE

la Municipalité de Saint-Jacques désire participer au maintien et à l'amélioration des services de santé offerts sur son territoire ;

ATTENDU QUE

la Municipalité loue un local à la clinique médicale pour le service d'infirmière en milieu rural ;

ATTENDU QUE

la direction du Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière (CISSS) a démontré son intérêt à renouveler l'entente pour une période d'un an, soit du 1<sup>er</sup> avril 2024 au 31 mars 2025 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Michel Lachapelle et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents d'accepter que la Municipalité de Saint-Jacques procède au renouvellement de l'entente avec le Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière (CISSS) pour le service d'infirmière en milieu rural ;

QUE la mairesse, madame Josyane Forest, et la directrice générale et greffière-trésorière, madame Josée Favreau, soient autorisées à signer les documents relatifs à cette entente pour et au nom de la Municipalité de Saint-Jacques.

### Résolution numéro 288-2024

#### Ressources humaines – Fin d'emploi

ATTENDU QUE

la directrice générale et greffière-trésorière recommande de mettre fin à l'emploi de la directrice des communications ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jean-François Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents d'accepter de mettre fin à l'emploi de la directrice des communications, le tout effectif au 14 mai 2024.



*Municipalité de  
Saint-Jacques*

## PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

## LEVÉE DE LA SÉANCE

### Résolution numéro 289-2024

#### **Levée de la séance**

Il est proposé par monsieur François Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents que la présente séance soit levée à 17 h 42.

*[Signé]*

Josée Favreau, OMA, g.m.a.  
Directrice générale et greffière-trésorière

*[Signé]*

Josyane Forest,  
Mairesse

Les résolutions numéro 285-2024 à 289-2024 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une par une au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*, et par le fait même, deviennent exécutoires en date de ce jour.